



## Un deuxième Hôtel des technologies

Destiné à accueillir des entreprises fortement consommatrices de télécommunications, un premier Hôtel des technologies a été inauguré en avril 2005 dans le quartier de la Citadelle. Ce bâtiment précâblé propose un accès aux réseaux informatiques haut débit. Plus d'une dizaine de sociétés sont aujourd'hui installées dans cet ensemble, parmi lesquelles Arcelor Systèmes (qui travaille au développement des logiciels et des systèmes d'information de la branche aciers inoxydables du groupe) ou encore Cma-Cgm, première compagnie maritime française spécialiste du transport de conteneurs. Pour répondre à une demande en forte croissance, la Communauté urbaine va prochainement lancer la construction d'un deuxième Hôtel des technologies, toujours dans le quartier de la Citadelle.

# Faire du Dunkerquois une agglomération numérique

Développement des cybercentres, création de l'Hôtel des technologies, extension des infrastructures télécoms... Depuis 2003, la Communauté urbaine, en collaboration avec la Ville, met en place différentes mesures pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'un accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

**S**elon une étude de l'institut Ipsos-Média parue en août dernier, plus d'un Français sur deux est désormais connecté à Internet. En quelques années, les technologies de l'information et de la communication se sont considérablement développées dans notre quotidien. Il suffit aujourd'hui de surfer sur le web pour gérer ses comptes bancaires, réserver ses vacances en Espagne, communiquer avec sa famille à l'autre bout du monde ou développer son entreprise. Consciente de ces nouveaux enjeux, la Communauté urbaine a voté en 2003 un projet visant à doter le territoire de tous les outils nécessaires à la diffusion des TIC. Première étape : permettre à tous les habitants d'accéder aux nouvelles technologies.

### Treize cybercentres dans les quartiers

Dès 2003, la Ville met en place, en collaboration avec l'Aduges, des espaces informatiques dans trois maisons de quartier de Dunkerque. L'objectif est d'amener le public à découvrir et s'approprier l'outil informatique. Labellisés cybercentres en 2005, ces espaces sont aujourd'hui accessibles dans les treize maisons de quartier de la ville. Chacune d'elles dispose ainsi de cinq à dix postes informatiques. Si la Communauté urbaine finance les équipements à hauteur de 20 000 euros par structure, c'est la Ville et l'Aduges qui en assurent le fonctionnement. Guidés par des animateurs - financés par la Caisse d'allocations familiales dans le cadre des contrats temps libres - les tout-petits comme

les adultes adhérents de l'Aduges peuvent ainsi bénéficier gratuitement d'ateliers de sensibilisation aux TIC, en lien direct avec le projet social de la maison de quartier. Ce réseau pédagogique de proximité vise notamment à réduire la fracture numérique tout en permettant la mise en place de nouveaux outils d'animation. L'ensemble de cette politique d'accompagnement et de vulgarisation aux nouvelles technologies est chapeauté par la Maison régionale X2000. L'association apporte son expertise aux cybercentres avec pour but de permettre à tout public, quels que soient son âge et sa condition sociale, de pouvoir apprendre à utiliser l'informatique et Internet.

⇒ Suite page 10

### Site Internet nouvelle version

Plus de services, plus d'infos pratiques et plus de photos ! La Ville va sortir début février la nouvelle version de son site Internet. Son originalité ? Des rubriques ciblées suivant le profil de l'internaute. Habitant, touriste, Dunkerquois exilé, entrepreneur ou journaliste, vous découvrirez à l'adresse [www.ville-dunkerque.fr](http://www.ville-dunkerque.fr) toute l'actualité de la ville (nouveaux aménagements, conseil municipal, travaux, etc.) mais aussi son histoire, l'administration municipale et ses élus, un agenda



à des manifestations organisées par la ville. Rendez-vous sur le site : [www.ville-dunkerque.fr](http://www.ville-dunkerque.fr).

des manifestations culturelles et sportives et les grands projets initiés à Dunkerque. L'interactivité est également au cœur de ce site nouvelle version. Les internautes peuvent ainsi effectuer des démarches administratives en ligne, visualiser les appels d'offres, déposer une demande de stage, télécharger des formulaires de demande de subvention ou encore s'inscrire

Parallèlement, l'association développe des ateliers et des stages à destination des particuliers comme des entreprises afin de démystifier l'usage des nouvelles technologies. Des modules personnalisés sont ainsi proposés en fonction des besoins exprimés par les usagers. L'association travaille enfin à l'accessibilité numérique des personnes déficientes visuelles. L'idée est de permettre à chacun de s'insérer dans la société de l'information et de la communication.

### Les logements sociaux à l'heure d'Internet

Enjeu de cohésion sociale, l'accès pour tous aux TIC passe aussi par la mise en place d'offres Internet disponibles pour toutes les bourses. En réponse à un appel à projets de la Direction de l'aménagement du territoire et des affaires régionales (DATAR), la Communauté urbaine vient ainsi de lancer une expérimentation unique en France. Baptisée Domitil, elle prévoit la mise en place d'offres téléphonie et Internet à bas prix (entre 5 € et 15 € par mois) auprès de 800 logements sociaux. Réalisé en collaboration avec cinq bailleurs sociaux et un ensemble de partenaires, ce projet vise à offrir aux ménages des résidences HLM un accès direct aux nouvelles technologies. Les foyers concernés, répartis dans onze résidences sociales de l'agglomération, bénéficieront ainsi d'une plateforme de services en ligne qui apportera des informations de proximité liées à l'habitat, l'énergie, la vie du quartier et de l'agglomération. Le projet Domitil prévoit également d'aider les habitants à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques : 200 des 800 foyers vont prochainement être équipés d'un système permettant de les alerter en cas d'augmentation anormale de leur consommation. Ce suivi des consommations sera couplé à une démarche d'information qui sera portée par les conseillers de la Communauté urbaine, d'EDF et de la Lyonnaise des Eaux. Cet-



te expérimentation inédite devrait durer un an. Si elle s'avère concluante, elle pourrait être prochainement étendue à d'autres logements de l'agglomération.

### Du haut débit pour tous

Enfin, accéder aux nouvelles technologies, c'est aussi pouvoir disposer d'un bon réseau de transmission pour se connecter au meilleur prix. La Communauté urbaine travaille actuellement à la mise en place d'une boucle numérique visant à apporter le très haut débit à des prix compétitifs. L'investissement, de près de 12 millions d'euros, permettrait aux entreprises ainsi qu'aux grands équipements publics de disposer d'une très grande capacité de transmission des informations via une boucle d'agglomération en fibre optique située à l'Hôtel des technologies. À l'avenir, les particuliers pourraient également bénéficier de cette innovation avec le développement des TIC dans les foyers. La mise en place de ce système devrait avoir lieu à partir de janvier 2008. Aujourd'hui, il reste néanmoins de nouvelles étapes à franchir pour l'agglomération dunkerquoise : le renforcement de l'attractivité économique du Dunkerquois en matière de TIC sera certainement l'un des enjeux majeurs pour le territoire dans les prochaines années. ◆

1. Des ateliers de sensibilisation à l'informatique sont proposés dans les maisons de quartier.
2. Plus de 1 500 heures de cours sont dispensés chaque année à l'ULCO par le biais de la visioconférence. © ULCO
3. L'apprentissage des TIC peut se faire très tôt comme le propose le Méridien.
4. L'Université est équipée de bornes wi-fi qui permettent aux étudiants de se connecter à Internet sur le campus. © ULCO
5. D'ici à 2009, chaque école disposera de douze ordinateurs reliés à Internet par l'ADSL.

## Vers une université numérique

En raison de sa multipolarité, l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) s'est rapidement tournée vers les technologies de l'information et de la communication pour fonctionner. Plus de 1 500 heures de cours sont ainsi dispensées chaque année par le biais de la visioconférence, un système interactif qui permet aux étudiants de suivre en temps réel un cours qui se déroule sur un autre site. Depuis 2005, l'ULCO dispose en outre d'un portail numérique personnalisé qui permet aux enseignants comme aux étudiants de partager des outils pédagogiques et pratiques (corrigés de devoirs,

cours, forum de discussion, emploi du temps, etc). Quant à la bibliothèque universitaire, elle est dotée d'un service en ligne proposant un accès rapide et privilégié aux revues et fonds documentaires. Pour accompagner l'étudiant dans son utilisation des services numériques, l'ULCO vient également de mettre en place un service de prêt gratuit d'ordinateurs portables. Enfin, les principaux bâtiments de l'université disposent de bornes sans fil (wi-fi) pour que les élèves puissent se connecter aux quatre coins du campus. Renseignements : [www.univ-littoral.fr](http://www.univ-littoral.fr).

## Les écoles à l'heure d'Internet

La Ville s'est engagée depuis quelques années à favoriser l'accès des élèves aux technologies de l'information et de la communication. Pour ce faire, elle poursuit depuis 2005 un plan de rééquipement des sites informatiques aménagés dans les vingt-et-une écoles élémentaires publiques. D'ici à 2009, chaque école disposera ainsi d'une salle informatique équipée de douze ordinateurs reliés à Internet par l'ADSL. La Ville a par ailleurs noué un partenariat avec l'Éducation nationale pour que les sites soient opérationnels tout au long de l'année. Elle fournit les ordinateurs, les imprimantes, l'accès

à Internet (ADSL), tout en assurant le câblage, l'installation des antivirus et la maintenance des appareils. De son côté, l'Éducation nationale fournit le serveur et les logiciels labellisés et se charge de la formation des enseignants à l'utilisation de ces outils. Cette année, quatre écoles au minimum devraient bénéficier de ces nouveaux équipements : Lucien-Maillart, Félix-Coquelle, La Meunerie et Fort-Louis. Les écoles Albert Samain, Jules Ferry et Trystram seront équipées en 2007 de matériels de réaffectation pour atteindre douze postes, ce qui facilitera les apprentissages par classe entière.



## 550 dockers sur le port

Quinze ans après la réforme portuaire synonyme de zéro jour de grève, Franck Gonsse, secrétaire général de la CSOPMI, n'est pas peu fier du rôle joué par ses 550 dockers. « Nous avons largement contribué aux records battus ces dernières années. » Outre les résultats, Franck Gonsse se félicite de la manière dont ils ont été obtenus : « Il n'y a eu aucun licenciement depuis 1992. Chaque départ d'un ancien a été compensé par l'arrivée d'un jeune. Notre effectif est resté le même depuis quinze ans, alors que le trafic annuel est passé de 40 millions à plus de 56 millions de tonnes. Nous avons gagné le pari de la productivité. » Le successeur de Bernard Gouvard\* n'en garde pas moins la tête sur les épaules. « Le dialogue est permanent avec les cinq entreprises de manutention, la direction du Port autonome, les investisseurs privés opérant sur les terminaux et le monde politique. » Cette volonté partagée n'est pas de trop à l'heure où de nombreux défis se présentent à la communauté portuaire, tel le projet de liaison Seine-Nord, la rénovation de l'A25 ou encore la privatisation du réseau ferré.

Concernant le terminal à conteneurs, Franck Gonsse ne voit pas pourquoi Dunkerque ne tirerait pas profit des 15 % de croissance annuelle du trafic international. « Les actionnaires majoritaires du terminal sont respectivement n°1 et n°3 mondial et ils opèrent dans un port où ils savent pouvoir compter sur les dockers, sur leur fiabilité et leur savoir-faire. » Alors, le secrétaire général verrait bien ses effectifs franchir la barre des 600 ouvriers. « Nous avons toujours eu le souci de former les jeunes pour pérenniser la profession. Notre démarche a été reconnue en décembre dernier par la création au niveau national d'un certificat de qualification d'ouvrier docker. En cela, nous préparons aussi l'avenir du port de Dunkerque. »

\* *Chacun se souvient du rôle dans la mise en œuvre à Dunkerque de la réforme de la manutention portuaire par Bernard Gouvard, secrétaire général de la CSOPMI, Hubert Dumesnil, directeur général du PAD et Michel Delebarre, alors ministre des Transports et maire de Dunkerque.*

1. Un bon niveau d'activité (+ 4 %) et un nouveau portique en 2006 au quai minéralier.

2. Déchargement de marchandises diverses au port est.

3. La compagnie Norfolkline signe une forte progression des échanges avec la Grande-Bretagne au port ouest.

## Trafic record

# Le port toutes voiles dehors !

Pour la cinquième année consécutive, le port de Dunkerque établit en 2006 un nouveau record avec un trafic de 56,65 millions de tonnes, soit une progression de 6 % par rapport à 2005.

Si les médias et de nombreux observateurs ne jurent plus aujourd'hui que par le conteneur, force est de constater que le port de Dunkerque a atteint cette année encore les plus hautes sphères grâce à ce que d'aucuns appellent son « fonds de commerce », en l'occurrence les minerais et le charbon (42 % du volume 2006). Le seul quai à pondéreux ouest (QPO) a enregistré un bond de 19 %, avec notamment un trafic charbonnier qui franchit le cap historique des 10 millions de tonnes.

### ⇒ La renaissance du transmanche

La seconde locomotive du port autonome a pour nom marchandises diverses, et en particulier un trafic roulier vers la Grande-Bretagne qui a progressé de 25 % sous l'impulsion de la compagnie Norfolkline. Quant au trafic

conteneurs, cette année 2006 peut être qualifiée de transition avec une très légère progression de 1 %. Mais au-delà des 206 000 « boîtes » traitées au quai de Flandres, c'est surtout le rachat du terminal, le 2 novembre dernier, par le groupe Maersk qui laisse entrevoir de belles possibilités pour les années à venir. De même, le trafic roulier a encore de beaux jours devant lui avec les trois nouveaux navires de Norfolkline qui atteindront leur régime de croisière en 2007 avec douze

départs quotidiens dans chaque sens. « Cette progression globale des marchandises diverses (+ 11 % en dix ans) est cruciale car synonyme de diversification », souligne Jean-Claude Terrier, directeur général du PAD.

### ⇒ Accompagner les trafics au port ouest

Côté investissements, le PAD projette de réaliser un programme d'un montant de 44 M€, soit le plus important de ces dernières an-

## Une année record .....

Trafic import : 40,27 MT (38,40 MT en 2005)

Trafic export : 16,38 MT (15,04 MT en 2005)

Charbon : 10,20 MT (9,09 MT en 2003)

Quai à pondéreux ouest (minerais et charbon) : 10,10 MT (9,40 MT en 2003)

Marchandises diverses : 14,63 MT (12,27 MT en 2005)

Roulier : 11,09 MT (8,85 MT en 2005)

Escales de navires : 7060 (7024 en 1987).

Camions et remorques en transit vers la Grande-Bretagne : 530 000 (416 000 en 2005).

nées. Trois grands projets d'aménagement vont ainsi démarrer en 2007 : une nouvelle desserte ferroviaire du port ouest (le Barreau de Saint-Georges) qui devrait être opérationnelle à l'été 2008, l'extension et la rénovation des terre-pleins du terminal à conteneurs et l'extension des terre-pleins consacrés au trafic roulier. Par ailleurs, un nouveau portique aux aciers sera mis en service au printemps prochain sur le quai de l'Escaut. Il permettra de charger des caboteurs vers l'Espagne et la Grande-Bretagne, ainsi que des péniches vers la Wallonie. Des travaux sont également prévus au quai à pondéreux ouest, au terminal Norfolkline et au quai de Grande-Synthe.

### ⇒ France-Espagne : une ligne en attente

Concernant le projet d'une liaison vers l'Espagne intégrée au programme européen Marco Polo, il ne manque plus que les bateaux pour le voir concrétiser. Deux compagnies maritimes - Norfolkline et Suardiaz - se sont portées candidates et le tour de table

financier est bouclé tant au niveau de l'Europe, de l'État, du Port autonome, de la Communauté urbaine et de la Chambre de commerce que du côté ibérique. Reste à trouver sur le marché deux bateaux modernes, solides et rapides, susceptibles d'effectuer une liaison Dunkerque-Santander ou Bilbao en 35 heures avec à leur bord des remorques non accompagnées. « Nous pensons démarrer cette ligne en mars mais ces difficultés d'affrètement reportent un éventuel lancement en septembre », résume Jean-Claude Terrier. L'objectif serait de proposer, dans un premier temps, quatre départs hebdomadaires de chaque port pour évoluer vers un départ quotidien d'ici deux ans. L'objectif de ce programme européen, qui est à rapprocher d'un concept plus vaste d'autoroute de la mer, est d'alléger le trafic autoroutier terrestre et donc de réduire le cortège de nuisances qui l'accompagne. ◆

## Seniors

# Des expositions dans les maisons de retraite

Suite à un partenariat noué entre le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le Musée portuaire, ce dernier mettra des expositions à la disposition des maisons de retraite situées sur le territoire communal. L'objectif affiché est à la fois de rapprocher des expositions d'un public qui ne peut pas toujours se déplacer et de renforcer l'offre culturelle au sein des établissements accueillant des personnes âgées. La première opération sera menée en ce mois de février à la résidence Louis Matthys à Petite-Synthe, qui recevra une exposition photographique



Le port au début du XX<sup>e</sup> siècle. © Charles Cuvellier.

« Promenade à Dunkerque en 1900 » inspirée de l'exposition de Charles Cuvellier présentée en 2005 en Citadelle. Ce sera également l'occasion pour nos aînés d'évoquer la Dunkerque de la Belle Époque avec des jeunes de Petite-Synthe qui leur rendront visite, et d'animer une sorte de visite guidée à l'at-

tention de leurs familles et amis. Par ailleurs, le CCAS a institué à l'attention de l'ensemble des seniors dunkerquois un cycle de découverte de l'art qui comprend une séance d'initiation à l'art et une visite guidée d'une exposition. Après un premier rendez-vous organisé le 25 janvier au musée des Beaux-Arts, ce sera au tour du LAAC d'accueillir les seniors le 8 février de 14h à 16h30 autour de l'exposition consacrée à l'estampe et à la sculpture. D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà programmés au Musée portuaire (5 avril) et à nouveau au LAAC pour l'exposition Yves Klein (10 mai). Le

tarif est fixé à 3 €. Il comprend également un service de transport en autobus au départ des quartiers. ♦

**Les inscriptions sont enregistrées directement au CCAS, rue de la Maurienne, en centre-ville. Tél. 03 28 58 87 10.**

## Voirie

# Le plan hiver face aux intempéries

Lors de la violente tempête du 18 janvier, les services municipaux ont été largement mis à contribution. Les équipes de signalisation et d'élagage ont multiplié les interventions dans toute la ville. 25 chutes d'arbres ont été signalées sur l'ensemble du territoire, sans compter le secteur du Fort Vallières où d'importants dégâts étaient également à déplorer. Le mobilier urbain n'a pas non plus été épargné : 7 candélabres et 10 lanternes ont été endommagés, pour un bilan chiffré à 13 000 €.

Pour répondre au mieux aux nombreuses sollicitations (habitants, pompiers, mairies de quartier...), les services municipaux sont organisés en astreintes, dès 17 h en semaine. En cas d'alerte, des mesures préventives sont prises. Ainsi, les bulletins émis par Météo France sont analysés. « Quand le vent est de secteur nord - nord-ouest, alors il frappe la ville de plein fouet, explique José Venant, en charge de la direction de l'aménagement urbain. Et s'il a plu les jours précédents, le terrain meuble risque de favoriser la chute des arbres. » Quand les indices convergent, l'astreinte est déclenchée par anticipation : ainsi, lors de la dernière tempête, les équipes étaient à pied d'œuvre dès 10 h 30 au moment où le coup de vent a touché Dunkerque. Certains axes peuvent alors être fermés en fonction de la dangerosité du contexte, com-

me ce fut le cas rue Paul Doumer ou rue des Scieries.

## Déneigement

Avec l'hiver tombe aussi la neige ! Depuis mi-novembre et jusqu'à mi-mars, le service d'astreintes spécifiques est en place. Un agent de maîtrise analyse quotidiennement les bulletins météo et vérifie toutes les deux heures l'évolution de la situation. Et en cas de doute, l'agent d'astreinte effectue un circuit type qui le décidera ou non à donner l'alerte. Si besoin, en liaison avec les services communautaires et la Direction départementale de l'équipement, les saleuses entrent en action. Le périmètre prioritaire d'intervention prévoit de dégager : les lignes de bus sur les grands axes, plus quelques axes de liaison de manière à désenclaver rapidement n'importe quel îlot de vie ; les points spécifiques tels que les ponts ou les rampes. Dans un souci d'optimisation de leurs interventions, la ville de Dunkerque se charge plus particulièrement de Malo-les-Bains et de Rosendaël, tandis que la CUD se concentre sur Dunkerque-Centre et Sud et Petite-Synthe. L'objectif est clair : si l'alerte est donnée à 4 h du matin, l'ensemble du périmètre prioritaire doit être dégagé pour 8 h... en cas de neige. « En cas de verglas, l'intervention s'avère un peu plus longue », précise José Venant. ♦



En cas de vent ou d'averses de neige, les services sont prêts à intervenir rapidement.



## Education

# Des activités de loisirs entre deux cours

Proposer à quelque 2 400 demi-pensionnaires un programme d'activités dans les périodes comprises avant ou après le repas, tel est l'objectif de la direction municipale de l'enfance et de la jeunesse dans les 22 restaurants scolaires de la ville. 200 encadrants de restauration œuvrent chaque midi auprès des enfants en les accompagnant dans des activités sportives, culturelles ou tout simplement ludiques. L'objectif n'est pas de rajouter des activités peu ou prou scolaires, mais que les enfants volontaires puissent se détendre, se défouler dans un laps de temps oscillant entre 30 et 45 minutes. Outre les traditionnels jeux sportifs, jeux de société et autres activités manuelles, des animations sont proposées ponctuelle-

ment par des animateurs spécialisés : football, arts plastiques, informatique, cinéma en particulier. Ces ateliers spécifiques résultent d'un partenariat noué avec plusieurs services municipaux (sports, culture, informatique) et associations dont le Studio 43 et l'USLD. La palette pourrait encore s'enrichir ces prochains mois avec des ateliers conte et BD actuellement à l'étude. À côté de ce vaste programme d'animations, la Ville a fait l'acquisition de malles pédagogiques sur le thème de la nutrition et de l'équilibre alimentaire. L'apprentissage se fait également par le biais de jeux proposés par les encadrants, ces derniers ayant été formés préalablement par la Maison de promotion de la santé (MPS). ♦



Une animation arts plastiques est régulièrement proposée dans les restaurants scolaires de Petite-Synthe et Dunkerque-Sud.

## Infos mairie

### Lecture publique

### Les bibliobus dans les quartiers

- Le bibliobus sillonne les quartiers chaque mois pour vous proposer des livres et revues. Inscription et prêt gratuits. Tél. 0328658470.
- Dunkerque-Centre**
- ♦ Glacis Nord, parking de la maison de quartier : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois, de 9 h 30 à 10 h 30.
  - ♦ Glacis Sud, angle de la rue des Cytises et de la rue Jacobsen : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois, de 9 h 30 à 10 h 30.
- Dunkerque-Sud**
- ♦ Carré de la Vieille, rue du 11 Novembre 1918 : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 17 h à 18 h.
  - ♦ Île Jeanty, rue Wateraere : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois, de 10 h 45 à 11 h 45.
  - ♦ Jeu de Mail, rue du Jeu de Mail : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois, de 17 h à 18 h.
- Mardyck**
- Place du village : chaque samedi de 10 h à 11 h 30 (de 10 h 30 à 11 h 30 pendant les vacances scolaires).
- Petite-Synthe**
- ♦ Moissonnière, rue Paul Dessinguez : chaque mercredi de 15 h 30 à 16 h 30.
  - ♦ Banc Vert, rue Constant Hecquet : chaque mercredi de 16 h 45 à 17 h 45.
- Saint-Nicolas**, rue de l'Égalité : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois, de 16 h à 17 h 30.
- Concorde**, rue du Chemin du Banc Vert et rue de la Concorde : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de 10 h 45 à 11 h 45.
- Rosendaël**
- ♦ Louise de Bettignies, rue Zamenhof : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 16 h 30 à 17 h 30.
  - ♦ Tente Verte, rue Robert Schuman : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de 16 h 30 à 17 h 30.
  - ♦ Maison de quartier : chaque mercredi de 14 h à 15 h.



La Ville a recruté quatre jeunes demandeurs d'emploi pour l'extension horaire du PDS.

## Plan de déplacements scolaires Une extension du dispositif à la mi-journée

Lancé il y a deux ans par la Ville et la Maison de l'environnement, le plan de déplacements scolaires (PDS) concerne aujourd'hui six écoles élémentaires (Mer, Kléber, Meunerie, Porte d'Eau 1 et 2, Félix-Coquelle) et trois écoles maternelles (Perrault, Hector-Malot et Meunerie). L'une des applications de base du PDS consiste en la neutralisation des voies d'accès aux entrées et sorties d'école, le matin et le soir. Ce dispositif est désormais élargi à l'heure du midi pour les deux groupes scolaires de Malo-les-Bains (de 11 h 40 à 12 h 15 et de 13 h 40 à 14 h 15) et l'école élémentaire de Rosendaël (de 11 h 10 à 11 h 40 et de 13 h 10 à 13 h 40), avant de devenir effectif le 5 mars prochain à la Porte d'Eau, en centre-ville, après avis du groupe de travail qui se réunira prochainement. Cette modification est intervenue en concertation avec les parents d'élèves. Le dialogue est d'ailleurs permanent dans la mise en œuvre du PDS puisque les uns et les autres réfléchissent à un déplacement de l'entrée de l'école élémentaire Kléber du boulevard du 8 Mai 1945 vers la rue Angellier pour améliorer la sécurité des en-

fants et augmenter le nombre de places de stationnement pour les parents, ainsi que, plus généralement, à une remise en place au printemps des lignes pédestres. Plusieurs autres écoles - Sainte-Claire d'Assise à Malo, Saint-Christophe et Savary à Rosendaël, Trystram à Petite-Synthe et Glacis à Dunkerque-Centre - se sont également montrées intéressées pour rejoindre le dispositif, tandis qu'une réflexion sera engagée avec les lycées Jean-Bart et de l'Europe, ainsi que les collèges Michel-De Swaen et Jean-Zay. Outre les piétons, le PDS se penche aussi sur la situation des jeunes cyclistes en dotant les groupes scolaires de parcs à vélos. Il est ainsi prévu d'équiper, d'ici les vacances de Pâques, la Meunerie et la Porte d'Eau, tout en agrandissant le parc déjà opérationnel à l'école de la Mer. Quant au parc à vélos de l'école Kléber, il connaît un tel succès que l'on songe déjà à l'agrandir !

## Culture

# LAAC : une année 2007 riche en événements

Le Lieu d'art et action contemporaine (LAAC) ne manque pas de projets en ce début d'année 2007. Si l'exposition consacrée à l'estampe et à la sculpture (Giacometti, Arman, Serra...) vit ses derniers jours en février, les équipes du musée se mobilisent dès à présent pour accueillir du 3 mars au 10 juin les œuvres d'Yves Klein, artiste mythique, et de sa mère Marie Raymond. Le second semestre de l'année sera placé sous le signe de l'Allemagne avec deux expositions présentées dans le cadre de l'opération Dunkerque l'Européenne : l'une sera consacrée à la création allemande depuis les années 1970, en lien avec le musée de Krefeld et le SMAK de Gand, et l'autre au jeune photographe Jürgen Nefzger, dernier lauréat du prix du public du musée du Jeu de Paume. Ce dernier, à l'image de William Eggleston, sera invité à poser son regard sur notre ville.

### Un millier d'œuvres au sein des collections

À côté des expositions proprement dites, le LAAC propose une série de visites guidées adaptées à tous les publics. Pour certaines d'entre elles, les parents visitent l'exposition pendant que les enfants (dès 6 ans) participent à un atelier éducatif. D'autres encore, plus courtes, comprennent une visite familiale interactive suivie d'un atelier parents-enfants. D'autres enfin s'adressent à des publics plus ciblés. Elles sont rassemblées sous l'appellation « Rendez-vous du LAAC ». Il en ira ainsi du parcours proposé le 11 février à 16 h par Frédéric Chappey, commissaire de l'exposition Giacometti, Arman, Serra. Le LAAC accueillera également d'ici le mois de mai trois spectacles du Bateau Feu avec un premier rendez-vous fixé au 25 mars en compagnie des danseurs de la compagnie Eolipile. Si le LAAC crée l'événement avec ses expositions temporaires, il prend soin d'y intégrer des pièces choisies parmi le millier d'œuvres répertoriées - 380 tableaux, 500 œuvres sur papier et une centaine de sculptures - au sein de ses collections. Le choix est d'autant plus grand que la quasi-totalité des œuvres, un temps délaissées, ont été restaurées ces dernières années avec le soutien financier de la Ville, de l'État et de la Région et avec le concours d'une vingtaine de professionnels, et que le fonds ne cesse de s'enrichir par le biais d'achats mais surtout de donations. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'être cohérent avec la ligne de force du musée, en l'occurrence la scène artistique des années 1960-1970 et plus sporadique-



Des visites guidées pour tous les publics.

ment des années 1950, définie dans le sillage de la collection Delaine. Ainsi en est-il de trois dessins à quatre mains très rares réalisés conjointement par Karel Appel et Pierre Alechinsky. Cela n'empêche toutefois pas le musée d'acquérir des œuvres plus récentes attachées au territoire dunkerquois, telles ces quinze photographies signées William Eggleston. Il en ira de même avec le photographe allemand Jürgen Nefzger qui sera en résidence dans notre ville l'été prochain. Quant

aux donations, elles constituent autant de marques de confiance envers un LAAC en plein renouvellement. « La famille Domela nous fait don de huit reliefs, une sculpture et deux triptyques (gouache et estampe), tandis qu'André Le Bozec nous confie des œuvres de Guy de Lusigny, explique Aude Cordonnier, conservatrice. Ces deux importantes donations feront l'objet d'exposition ou de carte blanche en 2008. » Quant à l'association d'art contemporain de Gilbert Delaine, elle conti-

nue de soutenir le LAAC à travers des donations importantes, voire étonnantes.

**Le programme complet des expositions et animations est disponible au LAAC et au musée des Beaux-Arts. Le LAAC est ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 17 h 30 ainsi que le week-end de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Il sera exceptionnellement fermé du 18 au 23 février.**

**Tél. 03 28 29 56 00.**

**E-mail : art.contemporain@ville-dunkerque.fr.**

## Infos mairie

### Encombrants

#### Consignes de collecte

Afin d'améliorer la qualité de la collecte des encombrants, voici un petit rappel des consignes en vigueur. Font partie des encombrants les vieux mobiliers, les ferrailles diverses, les appareils ménagers, les sommiers et matelas, le bois, les débarras de caves et

de greniers, ainsi que les emballages divers. Sont interdits les déchets de démolition, carcasses automobiles, objets tranchants, amiante, pneumatiques, résidus liquides (huiles, graisses...), déchets d'activités professionnelles, déchets de chantiers (construc-

tion, transformation, réparation...), déchets végétaux excédant 1 m<sup>3</sup>, déchets toxiques ou dangereux (peintures, décapants, solvants, bouteilles de gaz...). Tout déchet non transportable ne pourra pas être pris en charge, des déchetteries sont à votre

disposition. Par ailleurs, la collecte ne sera pas réalisée dans les chemins privés et en cas de dépôts sauvages, les sacs et bacs divers doivent être disposés en bord de route.